

RÉUSSIR SON RETOUR AUX ÉTUDES

Séance d'information pour les
candidates et les candidats adultes

Nathalie Bacon
Clément Gravel
2 octobre 2023



Sujets abordés

- Qu'est-ce qu'une candidate ou un candidat adulte ?
- Présentation des programmes ouverts aux candidates et aux candidats adultes
- Demande d'admission et analyse du dossier
- Exemples de cheminement
- Modes d'enseignement et horaire des cours
- Temps à consacrer aux études
- Coût des études et aide financière gouvernementale
- Période de questions

Candidat(e) adulte

- Être âgé(e) de 21 ans ou plus au moment d'entreprendre les études
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (AENS) ou une attestation d'études collégiales (AEC) ou un autre équivalent
- Ne pas détenir de diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'équivalent
- Avoir quitté le système scolaire pour une période équivalente à au moins 2 années (en continu ou par intervalles)
- Être résident(e) permanent(e) ou citoyen(ne) canadien(ne)
- N'avoir jamais fréquenté une université **ou** ne pas avoir acquis plus de 11 crédits de premier cycle universitaire

Programmes de premier cycle

- Microprogrammes (9 à 18 crédits = 3 à 6 cours)
- Certificats (30 crédits = 10 cours)
- Baccalauréats (90 à 120 crédits = 30 à 40 cours)
 - Disciplinaires (littérature, histoire, droit, génie mécanique, etc.)
 - Intégrés (informatique et gestion, maths et informatique, affaires publiques et relations internationales, etc.)
 - Multidisciplinaire (3 composantes de 30 crédits dans des disciplines différentes **ou** 3 composantes en administration des affaires)

Pour comprendre le système universitaire québécois, visitez le <https://www.ulaval.ca/futurs-etudiants/planifiez-vos-etudes/systeme-universitaire-quebecois>

Programmes contingentés et à capacité d'accueil limitée

Nombre de places limité

Automne 2023 :

- baccalauréat en criminologie : 19 demandes / 15 candidat(e)s admissibles / 2 offres
- baccalauréat en design graphique : 22 demandes / 14 candidat(e)s admissibles / 10 offres
- baccalauréat en intervention sportive : 17 demandes / 15 candidat(e)s admissibles / 11 offres
- baccalauréat en kinésiologie : 10 demandes / 0 candidat(e) admissible
- baccalauréat en sciences infirmières : 25 demandes / 0 candidat(e) admissible
- baccalauréat en travail social : 34 demandes / 22 candidat(e)s admissibles / 4 offres
- baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde : 16 demandes / 13 admissibles / 9 offres

Médecine, médecine dentaire et pharmacie = aucun candidat adulte

Demande d'admission

- Visiter la page <http://www.ulaval.ca/admission>
- Vérifier les dates limites pour déposer une demande en fonction de la session visée
- Remplir le formulaire de demande d'admission
 - Déposer la demande au programme visé
 - Pour programmes contingentés ou à capacité d'accueil limitée, prévoir au moins un autre choix (non contingenté)
- Payer les frais d'ouverture et d'analyse de dossier (97 \$)
- Fournir les documents exigés : relevé de notes du secondaire, curriculum vitae (30 jours calendrier pour les faire parvenir; refus possible si dossier incomplet)

Demandes d'admission (suite)

Session d'automne :

- tous les programmes de 1^{er} cycle ouverts
- date limite : 1^{er} ou 15 août (1^{er} mars si contingenté)

Session d'hiver :

- plusieurs programmes de 1^{er} cycle ouverts dont seulement 2 contingentés (droit et affaires publiques et relations internationales)
- date limite : 1^{er} décembre (1^{er} novembre si contingenté)

Session d'été :

- quelques programmes de 1^{er} cycle ouverts, aucun programme contingenté ou à capacité d'accueil limitée
- date limite : 1^{er} avril

Analyse du dossier

L'analyse sert à déterminer si un candidat ou une candidate a une scolarité préparatoire à réussir pour être admissible à un programme.

Elle tient compte de la scolarité antérieure, des expériences professionnelles et personnelles et des exigences du programme visé.

Si une scolarité préparatoire est requise en vue d'un programme contingenté ou à capacité d'accueil limitée, celle-ci doit être réussie dans le cadre d'un programme non contingenté.

ATTENTION : La réussite de la scolarité préparatoire ne garantit pas l'admission au programme. Il faut prévoir un plan B.

Scolarité préparatoire

La scolarité préparatoire sert à compléter la formation générale, à acquérir des connaissances spécifiques, à améliorer le niveau de compétence en français ou à réussir des préalables exigés pour le programme visé.

Elle est constituée de cours de niveau préuniversitaire (compensateurs).

Elle peut comprendre un ou plusieurs cours.

- Formation générale et sciences humaines (français, psychologie, sociologie, dissertation historique, apprentissage autonome, etc.)
- Préalables de mathématiques et de sciences (biologie, chimie, physique).
Les cours de mathématiques et de physique exigent des préalables du secondaire qui ne peuvent pas être réalisés à l'Université Laval (centre de services scolaire).

Exemple 1

Candidat(e), 23 ans

- Vise le baccalauréat en psychologie (contingenté)
- A déposé sa demande dans un programme non contingenté (y revenir à la fin)
- N'a aucune scolarité collégiale
- A peu d'expériences de travail
- Veut étudier à temps plein

Scolarité préparatoire : 7 cours compensateurs

1^{re} session : français, apprentissage autonome, biologie et psychologie

2^e session : statistique, choix de 2 cours parmi: dissertation historique, sociologie, méthodologie des SH, politique, et un cours de premier cycle du certificat

Elle doit viser la meilleure moyenne cumulative possible, car l'admission aux programmes contingentés est basée sur la qualité du dossier scolaire.

Exemple 2

Candidat (e), 35 ans

- Vise le certificat en administration des affaires (non contingenté)
- A ses maths de 4^e secondaire (416 ou CST)
- A réussi 7 cours au collégial (dont 3 cours de français)
- A 10 ans d'expérience de travail dans un bureau de comptable
- Veut étudier temps partiel

Scolarité préparatoire : 1 seul cours (statistique ou mathématique des affaires)

Exemple 3

Candidat(e), 25 ans

- Vise le baccalauréat en génie mécanique (non contingenté)
- A réussi 7 cours au collégial dont un cours de français
- Possède ses préalables du secondaire (maths 536 ou SN ou TS 5^e sec. et physique 5^e sec.)
- Veut étudier temps plein

Scolarité préparatoire : 9 cours (français, 3 MAT, 3 PHY, 1 CHM, 1 BIO)

1^{re} session (automne) : français, mathématiques, physique, biologie

2^e session (hiver) : mathématiques, physique (2 cours), chimie

3^e session (été) : mathématiques

Cheminement

Une fois admis(e) à un programme, l'étudiant(e) est accompagné(e) par le personnel en gestion des études (conseillers, conseillères, agents, agentes) du programme tout au long de son cheminement (conseils pour l'inscription aux cours, suivi de la scolarité préparatoire, diplomation, etc.).

Il existe aussi différentes ressources pour l'aide à la réussite :

- Centres d'appui à la réussite de certaines facultés
- Centre d'aide aux étudiants (gestion du stress, concentration en classe, efficacité dans vos études, etc.)
- Outil « Construire ma réussite » sur le portail étudiant

Modes d'enseignement et horaire des cours compensateurs

Les cours compensateurs peuvent se donner en classe ou à distance.

- En classe : matin, après-midi et soir
- À distance :
 - formule synchrone (en temps réel) ou asynchrone (accès au site Web du cours en tout temps dans la semaine)
 - dates de début et de fin de session identiques à celles des cours en classe
 - examens sous surveillance pouvant être réalisés sur le campus de l'UL ou à l'extérieur, et ce, même si on habite à Québec; il suffit de s'inscrire au lieu d'examen en début de session
 - www.distance.ulaval.ca

Organisation des études

Trois sessions par année universitaire

Automne : septembre à décembre (15 semaines)

Hiver : janvier à avril (15 semaines)

Été : mai à juin ou juillet ou août (7 à 15 semaines)

Session	Date de début	Date de fin	Semaine de lecture
Automne 2023	5 septembre	15 décembre	30 oct. au 3 nov.
Hiver 2024	15 janvier	26 avril	4 au 8 mars
Été 2024	6 mai	Variable	aucune

Temps à consacrer aux études

Études à temps complet ou à temps partiel

Temps complet : 12 crédits ou plus

12 crédits : généralement 4 cours de 3 crédits

3 crédits : 9 à 10 heures d'études/semaine/cours incluant la présence en classe

Même temps pour cours à distance

Si temps complet = se limiter à un maximum de 15 heures de travail rémunéré par semaine

Difficile d'étudier à temps complet à la session d'été = plusieurs cours se donnent en formule intensive

Coût des études

Droits de scolarité à l'hiver 2024 pour un(e) étudiant(e) québécois(e)

3 crédits (1 cours) = 372,36 \$

12 crédits (temps complet) = 1640 \$

Le matériel scolaire n'est pas inclus dans les droits de scolarité.

Aide financière gouvernementale

Aucun intérêt ni remboursement sur les prêts pendant les études à temps plein (12 crédits minimum)

Remboursement du prêt débute 6 mois après la fin des études à temps plein

Dépôt de la demande: www.afe.gouv.qc.ca (la demande doit être faite avant le 30 juin pour un premier paiement en septembre; peut aussi être faite après cette date).

Simulateur de calcul

Revenus considérés :

- Emploi : 40% la première année, 50 % les années suivantes
- Placements, rentes de conjoint survivant, etc.: 100%
- Pensions alimentaires : 100% (sauf le premier 1200\$ par enfant)
- REER non considérés

Possibilité de bourses (non remboursables) contrairement à d'autres types de financement

Aide financière gouvernementale (suite)

Certain(e)s étudiant(e)s peuvent être réputé(e)s à temps complet avec moins de 12 crédits s'ils ou elles répondent à certaines conditions.

Ex: Étudiant(e)s parents : 6 crédits par session pour être considéré(e)s à temps plein

Pour toute question ou besoin de précision :

Bureau des bourses et de l'aide financière

Pavillon Alphonse-Desjardins, local 2546

418 656-3332

info@bbaf.ulaval.ca

PÉRIODE DE QUESTIONS



Nous joindre

Nathalie Bacon

Clément Gravel

Bureau du registraire

Pavillon Jean-Charles-
Bonenfant

2345, allée des
Bibliothèques
Local 2440

418 656-3080

1 877 785-2825

etudeslibres@reg.ulaval.ca